

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 783

présenté par
Mme Thillaye

ARTICLE 35 BIS

Rédiger ainsi l'alinéa 6 :

« Un décret précise la liste des hauts fonctionnaires chargés de s'assurer de l'application du présent article. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de portée légistique. Il propose une nouvelle rédaction de l'alinéa 6 afin de ne pas faire de référence, dans la loi, à un article du domaine réglementaire.